
PROJET DE LIGNE À 120 kV DU GRAND-BRÛLÉ–DÉRIVATION SAINT-SAUVEUR

FAITS SAILLANTS

RENCONTRE 1 – COMITÉ TECHNIQUE RÉGIONAL

- Le Comité technique régional (CTR) s’est rencontré le 12 décembre 2013.
- Ce comité est composé de spécialistes en aménagement du territoire, en environnement, en paysage et en ingénierie délégués par les instances municipales concernées (municipalités et MRC), la Conférence régionale des élus des Laurentides – Projet Paysages Laurentides, le Conseil régional de l’environnement des Laurentides et Hydro-Québec.
- Les membres du comité s’entendent sur l’existence du besoin qui justifie le projet.
- Les membres du comité ont convenu du mandat, des modalités de fonctionnement et du plan de travail du CTR.
- Le mandat, adopté par ses membres, a été défini comme suit :
 - Examiner des scénarios pour répondre à la croissance de la demande dans les MRC Les Pays-d'en-Haut et Les Laurentides.
 - Recommander une ou des solutions visant un projet de moindre impact conciliant les intérêts, préoccupations et besoins des différentes parties concernées.
 - Déposer les conclusions aux organisations représentées au sein du comité.
- La prochaine rencontre aura lieu le 16 janvier 2014.